

Document d'information sur les Premiers adeptes du programme Enraciner l'espoir Sooke, Colombie-Britannique



Pourquoi la communauté de Sooke participe-t-elle?

Nous devons d'abord achever une autre initiative communautaire pour être en mesure de répondre pleinement à cette question.

Quelles sont les attentes de Sooke à l'égard du programme?

Nous devons d'abord achever une autre initiative communautaire pour être en mesure de répondre pleinement à cette question.

Pourquoi les autres communautés devraient-elles envisager de faire partie des Premiers adeptes?

En faisant partie des Premiers adeptes de l'initiative Enraciner l'espoir de la Commission de la santé mentale du Canada, les communautés n'ont plus à travailler isolément pour prévenir le suicide. Le modèle Enraciner l'espoir leur procure un cadre fondé sur des données probantes et des pratiques qui aident les membres de la communauté à travailler de concert pour adopter d'importantes mesures de prévention du suicide. Avec le soutien de la Commission, le fait de joindre nos efforts à ceux de participants de partout au pays nous permettra de travailler main dans la main avec la communauté.

Pourquoi est-il important d'aborder la prévention du suicide au niveau des communautés?

La communauté dispose de tant de possibilités en ce qui concerne la prévention du suicide, par exemple des organismes clés, des relations et d'autres atouts que nous pouvons mobiliser ensemble. Les communautés sont bien placées pour prévenir le suicide en raison de leur connaissance de la réalité locale et de l'information qu'elles possèdent au sujet des priorités et des principales mesures à adopter. De plus, leurs interventions peuvent être personnalisées et adaptées.

Pourquoi est-il important pour Sooke de lutter contre la stigmatisation entourant le suicide et la santé mentale?

Nous devons d'abord achever une autre initiative communautaire pour être en mesure de répondre pleinement à cette question.

Coordonnées

Porte-parole pour les médias :

- **Nom** : Jonny Morris, président de l'ACSM en Colombie-Britannique
- **Téléphone** : 604 356-8409
- **Courriel** : ceobc@cmha.bc.ca